

Notice descriptive	
Titre	Circulaire DGFAR/SDER/ n° C2008-5014 et DE/SDMAGE/BPREA/n° 2008-9 du 26 mars 2008 relative aux modalités de mise en oeuvre du 4e programme d'action dans les zones vulnérables au titre de la directive n° 91/676/CEE du 12 décembre 1991, concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, dite directive « nitrates » (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	DEVO0808314C
Ministère	Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
Thématique de document	Eau
Type de document	Circulaire
Date de signature	26-03-2008
Date de publication	15-06-2008
Document	eat_20080011_0100_0001.pdf